

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- 065774

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1207

Société : RAM SHUAIB

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FATIHI ABDELLAH

Date de naissance :

Adresse : HAY EL JADIDA RES EIFA JR. TMB NY

CASA

Tél. : 06 78 06 62 78

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/11/2023

Nom et prénom du malade : Fatihi Abdellah Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HM, DM, ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/11/2019	Acte de Consultation	1 x 100	100	DR. NISSA HASSANI Afghanistan - Casablanca Signature : Hassan - Dr. Nissa Bordereau : 091173914

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE GHOFRAK Bldg C, Rue 2 N° 1 Algiers - Béchar Tel.: 022.73.26</i>	12/11/2020	891.00 DZ

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hayat NAJIH

Cardiologue

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Ancien interne à l'hôpital de la Timone à Marseille

Ancien interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en Echocardiographie de l'Université Bordeaux Segalen

Diplômée en cardiologie pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en imagerie vasculaire de l'Université Paris Sud



دكتورة حياة ناجي

خاصة في أمراض القلب والشرايين

جنة كلية الطب بالدار البيضاء

جنة داخلية سابقاً بمستشفى مارسييل بفرنسا

جنة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

ملة على شهادة فحص القلب بالصدى من جامعة بوردو بفرنسا

ملة على شهادة فحص الشرايين والأوعية بالصدى من جامعة باريس

ملة على شهادة أمراض القلب للأطفال من كلية الطب بباريس

Casablanca, le :

12/11/2008

9 = 891,00 Dhs

Fatihi Abdellah

Q1 - Biphetrox 50 mg
100 tab x 3

Q2 - Cetohedazine 100 mg
100 tab x 3

Q3 - Lopant 100 mg
99 tab x 3

Q4 - Hayat Najih Cardiologue
Bd Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage, Hay Hassanii, Casablanca

Q5 - Hayat Najih Cardiologue
Bd Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage, Hay Hassanii, Casablanca

Q6 - Hayat Najih Cardiologue

Bd. Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage, Hay Hassanii, Casablanca

شارع أفغانستان، درب الحرية، بلوك 225، رقم 1، الطابق الثاني، المبني الدار البيضاء

Tél. : 05 22 90 70 51 - GSM : 06 62 69 23 99

44170 x 3

(A) - Diam'con 60 mg



18130

PHARMACIE GHORFRANE
BIC : O.C. Rue 2 N° 113
TAN : 022-13-28-31-C
APGDS - Ben Guissa

Dr NAJIB Hayat
Cardiologue
B1 Afghanistan, Dabiq, Alia, B-0225
Hay Hasseni - Casablanca
M2E 691173914

LOT : 200132
UT AV : 01/2023
PPV : 99,00DH
LOT N° :

LOT : 200132
UT AV : 01/2023
PPV : 99,00DH
LOT N° :

UT AV : 08/2023
PPV : 99,00DH
LOT N° :

44,70

44,70

125,60

125,60

125,60

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acetyl salicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acetyl salicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acetyl salicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.